

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2240

présenté par

M. Daniel, M. Templier, M. Leclabart, Mme Jacqueline Dubois, Mme Brulebois, M. Rudigoz,
Mme Bono-Vandorme, M. Bouyx, M. Chassaing, Mme Charvier, Mme Le Peih, M. Mis,
M. Kerlogot, Mme Panonacle, Mme Fontenel-Personne, Mme Leguille-Balloy,
Mme Françoise Dumas, M. Cabaré, Mme Zitouni, M. Jolivet, M. Studer, Mme Kerbarh et
Mme Errante

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.